Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1921)

Heft: 15

Artikel: Société coopérative suisse pour le développement du commerce extérieur

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SUISSE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société coopérative suisse pour le développement du commerce extérieur s'est réunie, à Berne, le 6 juillet, sous la présidence de M. Henry Heer, et a décidé, à une forte majorité, la liquidation de la Société.

Dans son 49e et dernier numéro, du 15 juillet 1921, le Bulletin hebdomadaire *Wirtschaftliche Mitteilungen*, organe de la Société, rappelle brièvement ce qu'a été son activité et expose les raisons qui l'obligent à y mettre fin.

La Société coopérative suisse pour le développement du commerce extérieur avait pris, il y a un peu plus d'un an, la suite de la Société coopérative suisse pour l'échange de marchandises. Comme cette dernière, mais avec l'appui financier de la Confédération qui lui donnait un caractère semi-officiel, elle se proposait de favoriser la reprise des relations commerciales avec les pays de l'Europe orientale et de parer, par l'échange de marchandises, aux inconvénients résultant de l'extrême dépréciation des devises de ces pays.

Malheureusement, les circonstances ont mis toutes sortes d'obstacles à la réalisation de ce but. Par suite de la crise mondiale et de la baisse énorme qui s'est produite sur la plupart des prix, l'Europe orientale a été littéralement saturée de marchandises. Le marché est complètement dérouté et les acheteurs se présentent d'autant moins qu'ils escomptent toujours de nouvelles baisses.

De même, l'importation en Suisse de produits de ces pays a perdu beaucoup de son intérêt, des marchandises étant offertes de toute part à des prix toujours plus réduits.

Néanmoins, la Société s'est rendue très utile à l'exportation suisse en développant son service d'informations économiques, non seulement sur les pays de l'Europe orientale, mais sur tout le marché mondial. Elle s'est occupée également de l'organisation et de la conduite de trains de marchandises spécialement à destination de la Roumanie. De nombreux industriels suisses l'ont, en outre, chargée de la réalisation au mieux de leur avoir, parfois très considérable, dans l'Europe orientale. Elle a contribué à la création d'une *banque serbo-suisse* (capital de 5 millions de dinars) et d'une *banque roumaino-suisse* (capital de 20 millions de leis), banques qui seront appelées à rendre de grands services à nos industries d'exportation.

Mais, seul l'échange de marchandises pouvait fournir à la Société les moyens matériels de vivre et de se développer. La possibilité de réaliser des bénéfices proprement dits ne paraissant pas proche et la Confédération n'étant pas disposée à consentir de nouveaux sacrifices, la liquidation s'imposait.

L'Assemblée générale du 6 juillet s'y est résignée, mais l'opinion unanime était que, dans les circonstances critiques que nous traversons, l'œuvre d'expansion économique commencée par la Société dans l'Europe orientale devait être continuée d'une manière ou d'une autre, de façon à soutenir notre commerce d'exportation au milieu des difficultés qui menacent sa prospérité.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE A VIENNE

Il vient de se constituer à Vienne, Metternichgasse 4, un Comité d'initiative ayant pour but la création d'une Chambre de Commerce Suisse qui aurait pour champ d'activité non seulement l'Autriche, mais toute l'Europe Orientale. Une institution de ce genre paraît répondre à un réel besoin et être justifiée par les nombreuses demandes de renseignements commerciaux adressées à la Légation de Suisse.

La Chambre de Commerce Suisse, à Vienne, se donnerait pour mission : de favoriser l'exportation des produits suisses ; d'aider à la création d'agences de maisons suisses ; de favoriser la participation des industriels et commerçants suisses aux foires d'échantillons ; de donner tous renseignements qui pourraient lui être demandés ; de protéger les intérêts suisses dans la mesure de ses moyens, etc.

Les frais d'installation étant considérables, le Comité d'Initiative fait appel au concours de tous les Suisses et se recommande à toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à son entreprise. Les dons peuvent être envoyés à